



ACADÉMIE DE GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CALENDRIER PREVISIONNEL DU MOUVEMENT 1^{er} degré privé

RECTORAT

DIVISION DE
L'ORGANISATION SCOLAIRE
ET DE L'ENSEIGNEMENT
PRIVE

DOSEP

Chef de division :
Sylvie LÉANDRI

Dossier suivi par :
Prisca SYLVESTRE

Tél. 05 94 27 19 41

sep@ac-guyane.fr

B.P. 6011
97306 Cayenne Cedex

Site Internet
www.ac-guyane.fr

1^{er} avril 2022 : Date limite d'envoi au rectorat par les chefs d'établissement des tableaux (imprimés annexes) recensant :

- Annexe 1 : Enseignants voyant leur service réduit ou supprimé
- Annexe 2 : Services vacants ou susceptibles de l'être
- Annexe 3 : Déclaration d'intention de cessation de fonctions

25 avril 2022 : Publication par le rectorat de la liste des services à pourvoir sur le site académique

06 mai 2022 : Date limite de dépôt des dossiers de candidatures au Rectorat, à la division de l'organisation scolaire et de l'enseignement privé et information des chefs établissement par les intéressés.

12 mai 2022 : Envoi par le Rectorat des candidatures aux chefs d'établissement pour avis

20 mai 2022 : Retour des avis des chefs d'établissement

27 mai 2022 : ***Groupe de Travail relative au mouvement des enseignants du 1^{er} degré privé.***

9 ou 16 juin 2022 : ***CCMD relative au mouvement des enseignants du 1^{er} degré privé.***

A partir du 17 juin 2022 : Envoi par le rectorat des candidatures retenues, classées par ordre de priorité, aux chefs d'établissement

21 juin 2022 : Date limite de retour des accords ou refus des chefs d'établissement

Nota bene : Les dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction du bon déroulement des étapes du mouvement. N'hésitez pas à prendre contact avec le service pour plus d'information.